



## DELIBERATION N°20140082 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 24 juin 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 17 juin 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 23 h), adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; M. Alexandre CIGNA ; Mme GUICHARD Marie-Françoise (jusqu'à 23 h) ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN , conseillers municipaux.

#### ABSENTES REPRESENTÉES :

- Mme DUTRUC Marie-Christiane qui donne pouvoir à Mme CHAPARD Catherine.
- Mme GUICHARD Marie-Françoise qui donne pouvoir à Mme BERNALIER Juliette (à partir de 23 h).
- Mme FRATTA Antoinette qui donne pouvoir à Mme GALLAND Michelle.

#### ABSENTE :

- Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 23 h).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Axel DUGUA

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU-BARRAGES - EXERCICE BUDGETAIRE  
2014 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140624-dl20140082-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014

Séance du 24/06/2014 - Délibération n° 20140082

**H.R.**

## M. CADEGROS REGIS EXPOSE CE QUI SUIT :

Conformément à la législation en vigueur les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante. Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°1 :

Cette décision modificative intervient au titre des modifications de crédits suivantes :

Affectation des résultats 2013

Section de Fonctionnement :

RAS

Section d'investissement :

F ou I	(Plusieurs éléments)
D ou R	Dépenses

F ou I	(Plusieurs éléments)
D ou R	(Plusieurs éléments)

Dépenses		Total
Chapitr	compte	
001 - Solde	001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	204 005,21 €
Total 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		204 005,21 €
Total général		204 005,21 €

Recettes			Total
Chapitre	compte		
10 - Dotations fond	1068 - Excédents de fonctionnement	190 353,44 €	
Total 10 - Dotations fonds et réserves		190 353,44 €	
16 - Emprunts dett	1641 - Emprunts en euros	100 140,57 €	
Total 16 - Emprunts dettes et assimilées		100 140,57 €	
Total général		290 494,01 €	

Restes a réaliser		Total
20 Immobilisations incorporelles	4 924,06 €	
23 Immobilisations en cours	1 029 814,74 €	
Total		1 034 738,80 €

Restes a réaliser		Total
13 Subventions d'investissement	48 250,00 €	
16 Emprunts et dettes assimilées	900 000,00 €	
Total		948 250,00 €

1 238 744,01 €

1 238 744,01 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour, 2 abstentions,

### DECIDE :

- **d'approuver** les mouvements constituant la décision modificative n°1 au budget annexe du service de l'eau-barrages de l'exercice 2014, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tel que détaillé ci-dessus.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 26 juin 2014  
Le maire,

Signé :

Hervé REYNAUD